

## INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

# COVÉA MOYEN TERME

Code ISIN Actions C : FR0000931446

SICAV gérée par COVÉA FINANCE, société de gestion  
du Groupe COVÉA

## Objectifs et politique d'investissement

L'OPCVM est de classification «Obligations et autres titres de créance libellés en euro». Il a pour objectif de réaliser, sur un horizon d'investissement de 2 ans minimum, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice FTSE MTS 1-3 ans qui est un indice obligataire libellé en euros (calculé coupons nets réinvestis) qui mesure la performance des emprunts d'Etat les plus représentatifs et les plus liquides de la Zone Euro dans cette plage de maturité.

Pour établir la stratégie d'investissement, le gérant s'appuie sur les conclusions des comités mis en place par la société de gestion. La construction du portefeuille est de type discrétionnaire. Elle est fonction de la maturité et de la durée moyenne des instruments financiers, de l'allocation géographique, du niveau de l'exposition à l'inflation, du risque de taux et de la gestion du niveau de sensibilité globale. Dans cette démarche, il cherche à réduire le risque de crédit par une dispersion des risques en relation avec le choix des émetteurs et la durée de vie des titres.

Le portefeuille de l'OPCVM est investi jusqu'à 110% maximum de son actif net en obligations et titres de créances privés ou publics, à taux fixe/variable ou indexés sur l'inflation libellés en euros ou autres devises couverts en euro, émis sur une place de l'OCDE. La durée de vie des titres acquis doit permettre le respect de la contrainte de sensibilité globale aux taux d'intérêt de 0 à 4.

La société de gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en oeuvre sa propre analyse interne. Les titres dans lesquels le fonds investira pourront ne pas être notés.

Ces instruments pourront répondre à une contrainte de notation minimale à l'acquisition de BBB- (agences Standard&Poor's, Fitch ou notation équivalente chez Moodys ou toute notation jugée équivalente par la société de gestion).

Les titres non notés et de notation inférieure à BBB- (agences Standard&Poor's, Fitch ou notation équivalente chez Moodys ou toute notation jugée équivalente par la société de gestion) seront limités à 20 % de l'actif net du fonds.

L'OPCVM pourra avoir recours à des instruments financiers à terme et/ou conditionnels (futures, options, swaps, change à terme) négociés sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, français ou étrangers autorisés par la réglementation en vigueur dans la limite d'engagement de 100% de l'actif net dans un but de couverture, d'exposition, ou d'arbitrage aux risques taux, crédit ou change.

L'OPCVM pourra être investi dans des titres intégrant des dérivés dans la limite de 40% maximum de l'actif net (10% maximum pour les obligations convertibles) dans le but de couvrir le portefeuille ou d'augmenter son exposition aux risques actions, de taux, de crédit et ou de change ; le recours aux obligations à option de remboursement anticipé au gré de l'émetteur ou du porteur (obligations callable/puttable) pouvant atteindre 100% maximum de l'actif net.

L'OPC promeut des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

Le résultat net et les plus-values réalisées nettes de l'OPC seront systématiquement réinvestis.

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés auprès de Caceis Bank chaque jour ouvré avant 13h. Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée le lendemain (J+1) à partir des cours de clôture du jour de souscription/rachat (J) et datée de J. Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 2 ans.

**Autres informations :** La contribution des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est prise en compte dans les décisions d'investissement, en complément des éléments d'analyse financière, sans pour autant être systématiquement un facteur déterminant de cette prise de décision.

## Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de l'OPCVM reflète le risque des marchés des obligations publiques et/ou privées sur lesquels il est exposé.

**Les données historiques utilisées pour le calcul du niveau de risque pourraient ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée à votre fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».**

Les risques importants pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

**Risque de crédit :** Il représente le risque éventuel de dégradation de l'émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements, ce qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative du fonds.

**Risque de contrepartie :** Il correspond au risque de pertes encourues en raison de la défaillance d'un intervenant de marché ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles et à honorer ses engagements. Cette défaillance peut faire baisser la valeur liquidative du fonds. Ce risque découle des opérations de gré à gré conclues avec les contreparties.

**Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés :** L'utilisation d'instruments dérivés peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille.

## Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,00 %
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0,30 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

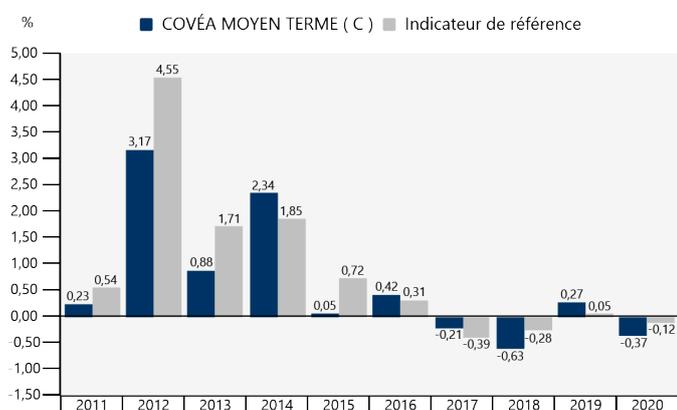
Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le **31 décembre 2020**. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

- Les commissions de performance
- Les coûts d'intermédiation du portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/sortie acquittés par le fonds lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

**Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Frais et commissions » située dans le prospectus de votre fonds disponible sur simple demande auprès de Covéa Finance.**

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

## Performances passées



Année de création de l'OPC : **1998**

Devise : EUR

Indicateur de référence : FTSE MTS 1-3 ans coupons nets réinvestis

Les calculs des performances sont réalisés coupons nets réinvestis (le cas échéant) et frais courants inclus.

**Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.**

## Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, 1-3 place Valhubert - 75013 Paris

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris courriel : communication@covea-finance.fr.

La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site [www.covea-finance.fr](http://www.covea-finance.fr).

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse [www.covea-finance.fr](http://www.covea-finance.fr). Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

Fiscalité : Selon le régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La responsabilité de Covéa Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Cet OPC est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Covéa Finance, société de gestion de portefeuille, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10 mars 2021.